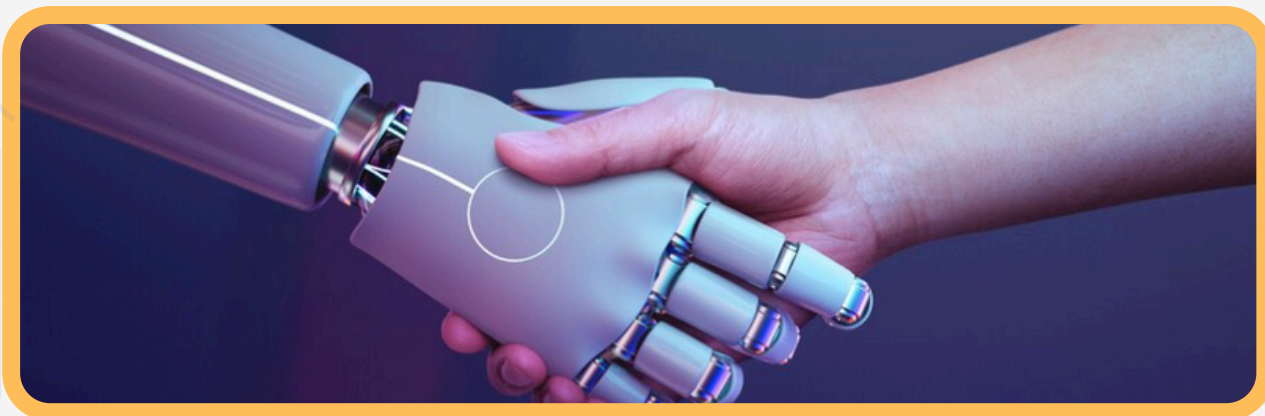




stAI

PRÉVENIR ET COMBATTRE L'ABANDON
PRÉMATURÉ DE L'ÉDUCATION ET DE LA
FORMATION SCOLAIRE GRÂCE À L'IA



A propos de stAI

Selon le CEDEFOP (2013), l'abandon prématuré de l'éducation et de la formation (APEF) représente 1,25 % du PIB européen, et 10,6 % des 18-24 ans en Europe ont quitté prématurément l'école en 2018. L'Islande a l'un des taux les plus élevés, avec 20 %, et des pays comme le Portugal (25 %), la Roumanie (15,6 %) et l'Italie (13,1 %) affichent des niveaux préoccupants.

Le projet StAI vise à réduire le pourcentage moyen de jeunes quittant prématurément l'école et les centres de formations grâce à une approche multidimensionnelle.

Pour ce faire, il convient d'identifier les principaux facteurs de risque contribuant à l'abandon prématuré de l'éducation et de la formation, de recommander des stratégies d'intervention efficaces, d'exploiter les systèmes d'IA fondés sur la connaissance dans la prise de décision, d'améliorer les mécanismes d'aide à la décision et de conseiller les décideurs politiques sur la mise en œuvre d'améliorations de l'écosystème éducatif au niveau local.

DANS CE NUMÉRO

À PROPOS DU PROJET

LE CONSORTIUM

LES PROGRÈS

TPM2

PROCHAINES ÉTAPES

Le Consortium

Coordinateur :

Haskoli Islands - School of Education



Partners:

- VUB - Artificial Intelligence Lab (BE)
- CRESfb - Centro di Ricerche e Studi Europei-future business (IT)
- Scuolattiva Cooperativa Sociale Onlus (IT)
- Colegiul Național de Artă "Octav Băncilă" (RO)
- Escola Secundária Dr. José Afonso (PT)
- A & A Emphasys Interactive Solutions Ltd (CY)

Les progrès

Identifier les principaux facteurs de risque qui conduisent à l'APEF :

Au cours des derniers mois, le consortium a principalement travaillé sur le module de travail 2, afin d'identifier les principaux facteurs de risque de l'APEF.

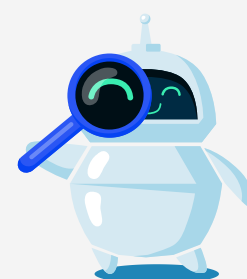
L'objectif principal de ce module est de réaliser des recherches dans chacun des pays participants afin d'identifier les **principaux facteurs de risque** contribuant à l'**abandon précoce de l'éducation et de la formation (APEF)** et de recommander des stratégies d'intervention optimales, notamment en intégrant la technologie de l'intelligence artificielle. Les objectifs spécifiques du module 2 comprennent également la réalisation d'entretiens avec des enseignants, des éducateurs, du personnel scolaire et des décideurs politiques afin de confirmer les principales causes de l'abandon scolaire et de proposer les méthodes d'intervention appropriées.

Diffusion du Projet

Le 16 octobre 2024, le projet ERASMUS+ stAI a été présenté au Centre de formation des enseignants d'Almada - AlmadaForma - (Portugal) à un public de 59 participants, principalement des enseignants, des directeurs d'école et des gestionnaires d'école.

Au cours de la session, le professeur Rui Baltazar a présenté les principaux objectifs du projet stAI. Le public a également été invité à suivre les différents réseaux sociaux et site web afin d'être tenu au courant des avancées du projet.

Cet événement a été couvert par la télévision locale d'Almada.



Deuxième Réunion Transnationale

Les 3 et 4 octobre 2024, la deuxième réunion de notre projet a eu lieu à Nicosie, Chypre. Au cours de cette réunion, le consortium StAI a passé en revue tous les modules de travail et l'état d'avancement de chacun d'entre eux. L'équipe a également discuté des échéances à venir et a défini les tâches à accomplir.

Rendez-vous en mai 2025 à Lisbonne, au Portugal, pour la prochaine réunion transnationale !



Prochaines étapes

Une fois la recherche documentaire terminée, l'équipe se penchera sur les recommandations concernant les stratégies d'intervention adaptées pour prévenir et combattre l'APEF, ainsi que le recensement des bonnes pratiques et des initiatives de lutte contre l'APEF au sein de l'UE !

Scannez le code QR pour en savoir plus sur le projet !

CONTACTEZ NOUS

WWW.STAI-EDU.EU



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Ce projet a été cofinancé avec le soutien de la Commission européenne. Cette communication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Numéro de projet : 2023-1-IS01-KA220-SCH-000157308